

Saleux infos

Bulletin N° 5 - MAI 2017

SOMMAIRE

CEREMONIE « APPEL DU 18 JUIN »

DECHETS VERTS

DESHERBER : UNE AUTRE VISION

APPRENDRE A JARDINER

FERMETURE DE LA MAIRIE

VOYAGE AVEC LES ANCIENS COMBATTANTS

PRELUDIETTO : C'EST LA FETE

LA MUSIQUE FETE L'ETE EN PICARD

LE JARDIN DE LA SELLE

COURSE CYCLISTE

TRAVAUX RUE JEAN CATELAS

FETE LOCALE LES 10, 11 ET 12 JUIN.

Cérémonie au monument aux morts : Appel du 18 juin

Vous êtes invités à la cérémonie qui se déroulera le dimanche 18 juin 2017 à 11 heures au monument aux morts pour commémorer « l'Appel du 18 juin ».

Résidence du Champclair – Déchets verts.

Certains habitants de la résidence ont pris l'habitude de déposer leurs tontes de gazon dans les noues qui entourent la résidence. Ils sont priés de ne plus agir ainsi, voire de débarrasser leurs déchets verts pour les déposer dans la benne située aux services techniques de la commune.

L'accumulation de ces déchets peut entraîner l'apparition de moustiques pendant les fortes chaleurs, de rats des champs et les mauvaises odeurs.

Les employés communaux qui assurent régulièrement l'entretien des espaces verts de la résidence ne ramasseront pas ces déchets verts et si un terme n'est pas mis à cette pratique, la police municipale pourra intervenir pour verbaliser les contrevenants.

Désherber : une autre vision

L'entretien des espaces publics est guidé par l'interdiction d'utiliser les produits phytosanitaires (loi sur la transition énergétique, effective à compter du 1^{er} janvier 2017). Tous les espaces verts, parcs, jardins publics, voiries, sont concernés et il est clair que l'entretien ainsi repensé nécessite la mise en œuvre d'un plan de gestion différenciée afin d'optimiser les moyens techniques de notre commune. Limiter le nombre d'interventions, réduire les surfaces tondues, cela permet de réaliser des économies sur le temps de travail sans pour autant négliger la propreté et l'esthétique de notre environnement. Ce gain, par contre, servira efficacement pour la mise en œuvre du désherbage par des méthodes respectueuses de la nature, notamment le désherbage par eau chaude. Il est vrai que la progression du travail ainsi conçu est plus lente mais il faut croire au bien-fondé de cette action et développer la participation citoyenne. Si le nettoyage des voiries, des fils d'eau, incombe de façon générale au personnel communal, on peut légitimement penser que la partie jouxtant une propriété dépend, en ce qui concerne la propreté, de son occupant. Là, l'arrachement, l'enlèvement de quelques herbes non désirées peut raisonnablement être l'affaire du particulier pour peu qu'il adhère à ce mode de gestion de l'environnement, une méthode élaborée pour préserver le bien-être et la santé des habitants de notre commune.

Apprendre à jardiner autrement

Des pucerons sur les rosiers : quoi faire ?

Ces petits insectes vivent en colonies et prélèvent d'importantes quantités de sève sur les plantes. Leur action entraîne le ralentissement de la croissance du rosier, une déformation des feuilles qui s'enroulent et tombent. Comment intervenir ?

- retirer manuellement s'il y en a peu ; arroser pour déloger la colonie.
- pulvériser une huile végétale, même de l'huile de cuisine.
- favoriser la présence des coccinelles ; la larve de coccinelle peut dévorer jusqu'à 150 pucerons par jour ; laisser pour cela des abris accueillants : briques creuses, fagots de tiges creuses,...
- le savon noir liquide : diluer 5 cuillères à soupe dans 1 litre d'eau tiède et pulvériser le mélange refroidi sur les feuilles des rosiers.

Astuce : une manière simple et naturelle de lutter contre les pucerons est de planter une absinthe à côté des rosiers ; ses tiges tendres les attireront.

Fermeture de la mairie pendant les vacances scolaires de Juillet-Août.

Du 10 juillet au 31 août 2017, pendant les vacances estivales, la mairie sera fermée tous les mardis après-midi et tous les jeudis après-midi. Cependant, en cas de besoin urgent, il sera possible de contacter la mairie téléphoniquement au 03.22.33.27.27.

Voyage avec les anciens combattants de Saleux

L'association ACPG / CATM de Saleux organise un voyage à Saumur et ses environs, les 19 et 20 septembre 2017. Quelques places sont encore disponibles ; dépêchez-vous !

Renseignements et inscription auprès de Mr LEGER, (03 22 89 32 78)

Mairie de SALEUX

Place de la République 80480 SALEUX
Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27. 29
matin (8h00)

Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 10h00 à 18h30 sauf pendant les vacances
En période de vacances : du lundi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.

Communauté d'agglomération Amiens Métropole
Site Internet : www.saleux.fr
Email : mairie@saleux.fr

Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62
(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)
ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au lendemain

Préludetto : c'est la fête !

Le samedi 17 juin, dès 19h 15, dans la cour du Centre Multiactivité Jean Catelas, L'école de musique de Saleux, Préludetto, présente un récital et propose un repas :

Adultes : 15 € // enfants moins de 10 ans : 8 €

Réservation au **03 22 89 41 00**

Vous aurez le plaisir d'entendre et d'applaudir :
la classe d'orchestre, l'Harmonie, l'orchestre bavarois « les Prosits »

La Musique fête l'été en Picard

Le trio « Picardie-vôte » se produira dans la cour du centre multiactivité (ancienne école Jean Catelas) le mercredi 21 juin à partir de 18 heures 30. La Musique de Saleux propose de marquer ainsi la venue de l'été ; elle invite la population à participer à un apéritif-concert. Venez donc passer un moment convivial dans une ambiance picardisante : des chansons à écouter, des refrains à chanter, et quelques histoires rédeuses bien sûr.

Mercredi 21 juin c'est l'été alors sortez

Le jardin de la Selle : rien que du naturel !

Dans le cadre de l'opération « Bienvenue dans mon jardin au naturel », le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) Hauts de France organise avec des jardiniers coopérants, une série de visites gratuites. Ainsi, le jardin de Johnny, **173, rue Jean Catelas à Saleux**, sera ouvert au public de 10h à 17h30

Samedi 10 et dimanche 11 juin

5700 m² ; un univers aux multiples facettes

En 2016 près de 21 000 visiteurs ont été accueillis par 600 jardiniers.

Les deux jours d'Amiens Métropole – Course cycliste.

Cette compétition cycliste se déroulera en trois étapes les 10 et 11 juin 2017. La troisième étape traversera notre commune dans le sens Salouël vers Saleux par la RD 8 (route de Conty) le dimanche 11 juin 2017 entre 9 heures et 14 heures 30 puisqu'il y aura plusieurs passages. Il ne s'agira pas d'une épreuve en circuit fermé. Par conséquent, la route restera ouverte à la circulation. Cependant, le peloton sera encadré par des véhicules autos et motos pendant tout son déplacement et des signaleurs se tiendront aux carrefours traversés pour signaler le danger et faciliter la circulation.

--- Usagers de la route, soyez prudents en traversant ou en circulant sur la RD8 ce jour-là et facilitez le passage des coureurs ---

Prolongation des interdictions de stationner et de circuler rue Jean Catelas

Afin de permettre d'importants travaux sur le réseau d'assainissement depuis le début du mois d'avril, la rue Jean Catelas a été barrée avec une interdiction de circuler ou de stationner entre la place de la Libération et le carrefour formé avec la rue Roger Salengro.

Ces interdictions sont prolongées jusqu'à la fin du mois de juin afin de permettre l'enfouissement des réseaux (Arrêté municipal n° 2017/85 du 5 mai 2017) mais il faut s'attendre à une nouvelle prolongation jusqu'à la fin du mois d'août pour la remise en état des trottoirs et de la voirie.

Une information plus complète vous sera communiquée prochainement sur le site Internet de notre commune concernant les travaux qui seront réalisés mais aussi pour vous préciser la date de la fin de ce chantier. Ces mêmes informations figureront sur le prochain bulletin de juin.

Fête locale les samedi 10, dimanche 11 et lundi 12 juin 2016

Plusieurs attractions foraines seront installées comme d'habitude place Numa Buignet.
Le dimanche 11 à 17 heures, concert par l'Harmonie municipale de Saleux sur la place de la République (devant la mairie)

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique – Le 23 mai 2017

Mairie de SALEUX

Place de la République 80480 SALEUX
Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27. 29
matin (8h00)

Communauté d'agglomération Amiens Métropole
Site Internet : www.saleux.fr
Email : mairie@saleux.fr

Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62
(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)
ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au lendemain

Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 10h00 à 18h30 sauf pendant les vacances
En période de vacances : du lundi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.